

Coudoux, le 28 juin 2010

A l'attention de Monsieur Bénéfice,
Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale
et de Madame Auger, IEN

Madame, Monsieur,

Les représentants élus de parents d'élèves de Coudoux ont appris la semaine dernière que les enfants de moins de trois ans révolus le jour de la rentrée seraient placés sur liste d'attente pour l'admission en maternelle. Jusqu'alors il était d'usage d'inscrire tous les enfants qui devaient atteindre trois ans au 31 décembre de l'année en cours. Alors que le Code de l'Éducation prévoit que tout enfant de deux ans puisse être admis à l'école maternelle en fonction des places disponibles, il s'agit là de placer en liste d'attente des enfants qui vont avoir trois ans.

En tant que représentants des parents d'élèves des écoles de Coudoux, nous tenons, d'une part, à vous signaler notre incompréhension face à cette directive, mais aussi à vous alerter sur la situation dans laquelle les parents concernés vont se trouver cette année, et enfin à évoquer avec vous l'avenir de l'école de Coudoux compte-tenu de la démographie croissante de notre village.

En effet, les parents des enfants concernés par cette mesure et qui risquent de ne pas avoir de place à la rentrée ne sont pas encore informés. A la veille des vacances scolaires, vous imaginez bien la situation à laquelle ils risquent d'être confrontés : ils ont déjà libéré leur place en crèche ou en nourrice et préparé leur enfant à l'entrée à l'école. De plus, ils n'auront plus droit aux mêmes aides à partir des 3 ans de leur enfant, que ce soit pour un congé parental ou pour la garde de l'enfant. A des difficultés d'organisation et à une déception certaine des enfants prêts à être scolarisés, s'ajoutent donc des charges financières parfois difficiles à assumer pour ces familles.

Avec les effectifs actuellement prévus dans l'école maternelle de Coudoux pour l'année à venir, les classes seront déjà très chargées en septembre 2010 (146 enfants pour 5 classes, sans prendre en compte les inscriptions supplémentaires qui auront lieu pendant les vacances d'été). Comme nous sommes dans un village en pleine croissance démographique (livraison cette année et l'année prochaine de lots immobiliers), il nous paraît inéluctable d'organiser pour la rentrée 2010 l'ouverture d'une classe supplémentaire. Car si l'année scolaire à la maternelle démarre avec des classes à 30 élèves ou plus, l'école ne sera probablement pas en mesure d'accueillir tous les élèves qui arriveront en cours d'année (même si ceux-là auront 4 ou 5 ans) .

Nous souhaiterions vivement vous rencontrer pour vous exposer notre point de vue sur la situation et pouvoir rassurer les parents de Coudoux.

Nous sommes joignables aux coordonnées ci-dessous et disponibles en semaine courant juillet et fin août.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour les représentants délégués des parents d'élèves, le bureau de la FCPE Coudoux
Michaël DEBRET (président) 06-84-62-75-21
Delphine DILLY (vice-présidente) 04-42-52-14-61
Céline ROMISH (vice-présidente) 06-71-03-31-30

Copies :

Ecole maternelle de Coudoux,
M. le Maire de Coudoux
Crèche de Coudoux